

VISITE DU DG PAR INTERIM À L'ENFiP DU 9 FÉVRIER 2024

LA CGT INTERPELLE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM !

Vendredi 9 janvier, le Directeur Général par intérim Antoine Magnant est venu visiter l'ENFiP, démarche connue des stagiaires deux jours auparavant. Affichée comme une « séquence d'échanges avec la promotion d'inspecteurs stagiaires », la réalité montre qu'il n'y avait pas de réelle volonté de rencontrer les stagiaires, puisque les personnes sélectionnées pour échanger avec lui après la rencontre en amphi ont été tirées au sort, sans prise en compte des représentant.e.s élu.e.s. On ne peut que douter de la sincérité de sa démarche. On peut également regretter l'exclusion de fait des contrôleurs et contrôleuses stagiaires présents à Clermont-Ferrand qui partagent pourtant bon nombre de préoccupations avec les promotions d'inspecteur.ices.s.

Dans sa brève introduction, afin de poser un cadre autoritaire qui lui va si mal, Monsieur Jouffret rappelle qu'une « bonne promotion, c'est une promotion qui respecte les règles ». Mêlant autoritarisme et déconnexion, notre directeur montre encore une fois la portée plus que limitée de son travail.

Puis, le DG commence son discours par une introduction brouillon, sous couvert d'humour. Afin de créer un sentiment factice de proximité, il enchaîne les allusions à sa vie personnelle, en rappelant l'heure matinale à laquelle il effectue cette allocution, et sollicitant l'indulgence de l'audience en ce vendredi matin. Plus tard, ce sont des tournures de phrases telles que « Chouette », « ne faites pas du boudin dans un métier qui vous soûle » ou « on apprend mieux quand on rigole que quand on s'emmerde » qui sont censées gommer encore un peu plus la distance qui nous sépare de lui.

C'est ensuite un enchaînement d'éléments de langage convenus : être jeune fonctionnaire est un choix exigeant et magnifique, nous ne sommes pas fonctionnaires de la DGFIP mais de la République, et nous travaillons dans une administration indispensable, durable, et en pleine évolution. Des phrases vides de sens, tant par leur nature, que par la position de celui qui les énonce. **Comment affirmer que notre administration est indispensable, quand les conditions de travail se dégradent d'années en années ? Comment affirmer que notre administration est durable, quand les salaires sont en permanence dévalorisés par rapport à l'inflation ? Comment affirmer que notre administration est en pleine évolution, quand les moyens mis en place pour accompagner les agents sont presque inexistants ?** Bien évidemment, Monsieur Magnant n'a pas une seule fois abordé ces sujets plus en profondeur, ni les évolutions qu'il entendait apporter en tant que DG pour résoudre des problèmes maintes fois soulevés par les agents et les organisations syndicales.

Le summum de l'ironie, pour ne pas dire du mépris ou de l'ignorance, est son aparté sur la scolarité. **À notre plus grande surprise, nous apprenons que notre formation n'est « pas une formation trop générale, trop théorique, trop diluée ».** Nous en sommes collectivement soulagé.e.s, puisque cela implique que les problèmes remontés lors du conseil de promotion, et plus généralement depuis plusieurs années, ont été résolus. Nous n'avons pas de cours de management déconnectés de la réalité des services, nous n'avons pas d'exercices de reformulation en comptabilité uniquement en dématérialisés, sans correction en présentiel, nous n'avons pas non plus de collègues qui se retrouvent dans un bloc fonctionnel par défaut, et qui passent quatre mois à apprendre des notions qui ne leur serviront pas dans leur futur poste. Monsieur le Directeur Général par intérim, merci de nous avoir rassuré.e.s !

De même, nous sommes satisfait.e.s de savoir que les services sont contents « du matériau » qui sort de l'ENFiP. C'est à la fois valorisant pour nous d'être comparé.e.s à un objet inerte et bon pour du travail à la chaîne, et réaliste au regard des retours des services concernant l'opérationnalité des stagiaires à la sortie de l'école.

Conclusion de cette présentation : « Est-ce que vous êtes heureux dans votre métier, est-ce que vous êtes heureux dans ce que vous faites ? C'est la question la plus importante à se poser ». Malheureusement, il semble que, lorsqu'on s'interroge, et que l'on cherche à améliorer la situation, la Direction Générale a toujours quelque chose d'autre à faire...

C'est ce qui a très largement été démontré dans l'échange qui a eu lieu par la suite. Plusieurs problèmes d'une grande pertinence ont été soulevés par différent.e.s stagiaires, et les réponses sont restées vagues, évasives et vides dans leur contenu.

LES PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET SES RÉPONSES :

◆ Les négociations pour les revalorisations indemnitaires ayant repris le 29 janvier ; quels éléments avez-vous à nous apporter ? Y a-t-il une prise en compte des remontées concernant l'indemnité de stage, inchangée depuis 2006 ?

Au regard de la « *stricte clause de confidentialité* », le DG ne peut nous apporter aucun élément concret. Les stagiaires et leur situation ne sont pas un sujet inconnu de la DG, évidemment. La preuve en est que nous n'avons toujours pas de revalorisation, et que les conditions d'apprentissage se dégradent d'année en année. Il reconnaît l'utilité du dialogue social, qui est l'occasion d'améliorer le fonctionnement effectif du service public. En revanche, « *pour signer un accord il faut être deux, et je ne peux pas signer seul* ». Un rappel qu'il aurait été bon de faire à son prédécesseur, Monsieur Fournel, qui avait claqué la porte des négociations en décembre dernier. Nous ne pouvons qu'espérer que les négociations se passeront désormais dans un climat qui favorise réellement le dialogue social.

◆ Les Estivales vont-elles être maintenues, au regard de la situation dégradée à Paris, à cause des Jeux Olympiques ?

Des personnes de très haute responsabilité ayant le réel souhait de rencontrer les stagiaires année après année selon Monsieur Magnant, les Estivales se tiendront. Alors que la portée pédagogique n'est pas claire, nous nous interrogeons si le coût écologique du déplacement, au frais des stagiaires, est pertinent. En ce qui concerne les Jeux Olympiques les modalités seront précisées mi février, mais il est d'ores et déjà acté que l'évènement sera maintenu.

◆ En scolarité, nous ne voyons pas un grand nombre d'applications qui seront utiles en service. Comment devons-nous être opérationnel.le.s en sortant d'école si nous n'avons pas certaines connaissances de base ?

Dans sa plus grande déconnexion avec la réalité, le DG rappelle que la formation en école ne doit pas nous permettre d'être opérationnel en arrivant en service. C'est le rôle de la formation continue qui nous sera délivrée a posteriori. Le monde dans lequel évolue le DG semble très différent de la réalité, car on aurait pu croire qu'une formation en école aurait dû nous donner les bases de notre futur métier. De plus, c'est à cause du Service Informatique que l'ENFiP ne peut pas avoir certaines bases école. La CGT Finances Publiques ne peut que déplorer le manque de moyens mis en œuvre face aux grandes ambitions de la DGFIP en matière d'applications informatiques, ce qui passe notamment par des bases écoles à jour.

◆ Approfondissement de la question du stage pratique probatoire en période des JO : comment résoudre le problème du logement ? Comment résoudre le problème des déplacements limités ?

« *L'organisation est en cours de calage* ». Après avoir éludé la question des logements pour les stagiaires nouvellement affectés en Ile de France, les membres de la DG présents affirment faire en sorte de s'adapter aux restrictions de circulation et aux exigences de continuité du service public, sans donner, à leur habitude, plus de détails. Le ton légèrement hautain, la cheffe des services ressources humaine, Valérie Seguy, nous répond qu'évidemment, ils n'enverront pas les collègues bosser tous.tes seul.e.s si personne n'est en présentiel, car « *à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles* ». Quelques éléments de réponse concrets sont toutefois apportés tels que la probable fermeture de l'accès à Bercy et à la Seine pendant une semaine, entraînant un droit au télétravail pour les stagiaires. Une « *situation à la carte* » selon les jours d'épreuve et le lieu de résidence serait en outre envisagée pour les services de la Dircofi IDF. En résumé, le flou sur la situation de cet été est maintenu et la solution envisagée relavant du cas par cas laisse place au risque de traitements inégaux.

Conclusion de cet « échange » : sophismes, langue de bois et hypocrisie sont, comme attendus, au rendez-vous. En faisant semblant de donner la parole aux stagiaires, la Direction Générale assure ses arrières, tout en ne donnant aucun élément de réponse, et en montrant, une fois de plus, son absence de considération pour le travail de ses agents.

La CGT Finances Publiques et ses/vos élus aux conseils de promotion vous invite à leur communiquer vos remarques, vos revendications pour faire évoluer les formations initiales à la DGFIP et en faire des outils de qualité vous permettant d'appréhender vos futurs métiers.